



**CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**  
♦♦♦  
**SÉANCE**  
**DU JEUDI 27 SEPTEMBRE 2012**  
♦♦♦

L'An Deux Mille Douze, le Jeudi 27 septembre, les membres du Conseil d'agglomération, convoqués individuellement par lettre en date du 20 septembre, se sont réunis dans la salle du Conseil de l'Hôtel d'agglomération, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 18 H 10, sous la présidence de Monsieur Michel CHAMPREDON.

Mme Christine FESSARD, secrétaire de séance, procède à l'appel nominal et constate la PRÉSENCE de : M. DOSSANG Guy ; Mme HEROUARD Josette ; M. OBÉ Francis ; M. BENARD Francis ; M. BEHAR Claude ; Mme MOLINO-MACHETTO Monique ; M. PRIEZ Rémi ; M. GAUDEMER Gaston ; M. MORIN Loïc ; M. MARQUAIS Raynald ; M. PATTYN Patrick ; M. CHAMPREDON Michel ; M. LE BEC Serge suppléant de M. SILIGHINI Gérard ; M. DESFRESNES Thierry ; Mme BUQUET-RENOLLAUD Sophie ; M. BOULANGER Jean-Christophe ; M. BOKETSU Bongabonga ; Mme CHAPELLE Laurence ; M. FERROUK Sid-Ali ; Mme RIVE Michèle ; M. LAHEYE José ; Mme FURNON Nathalie ; M. BASSENE Jacques suppléant de M. LE VOURC'H Jean-Paul ; M. LAMBERT Alain ; M. NOGAREDE Alain ; M. BIDAULT Jean-Paul ; Mme DOUCET Jacqueline suppléante de Mme PLAISANCE Marie-Annick ; Mme OTTAVI Marie-Claude ; Mme BIDAULT Olga ; Mme CASSIUS Elisabeth ; M. QUENNEHEN Thierry ; M. DIAKHABI Mohamed ; M. FAREH Fouad ; Mme HORION Françoise suppléante de M. DUMONT Gérard ; Mme PREVOST Annie suppléante de M. HAMEL Raynald ; Mme HARENT Josette ; M. GANTIER François ; M. BIBES François ; M. VAN DEN BROECK Rémy ; M. LOUVEL Daniel suppléant de M. BOURDON Denis ; M. MOLINA Michel ; M. PORTHEAULT Gérard ; Mme BOCAGE Sophie ; M. DUPARD Gérard ; M. FEUVRAIS Martial ; M. EUDIER Moïse ; M. MESSMER Pierre ; M. WALASZEK Jean-Pierre ; Mme LEMEILLEUR Monica ; Mme SAUDBREUIL Francine ; M. BAGOT Bruno ; M. HUBERT Xavier ; Mme FESSARD Christine ; M. BRASSART Jean-Paul suppléant de M. GONTIER Alain ; M. LE BAIL Jean-Pierre suppléant de Mme DAGOT-PETIT Marie-Elisabeth ; M. VIVIER Philippe ; M. SIMARD Alain suppléant de M. MABIRE Arnaud ; M. LANDAU Eric ; M. METAYER Claude ; M. JAMES Jean-Claude ; M. BROCHOT Bernard ; M. PERIER Claude suppléant de M. CINTRAT Jean-Luc ; M. GROIZELEAU Bruno ; M. BROUÉ René ; M. PREVELLE Bernard ; M. CHOKOMERT Patrice suppléant de M. BOURGEOIS Guy ; M. COUTARD Joël suppléant de Mme BENARD Catherine ;

ABSENTS EXCUSÉS : Mme CHARGELEGUE Simone ; M. WATEL Patrik ; M. SEUVREY Claude ; M. LEFRANCOIS Thierry ; M. BONTEMPS Serge ; M. GAIN Jean-Yves ;

ABSENTS : M. CHELLAFA Farid ; M. CRETOT Didier ; M. DE LANGHE Christian ;

♦♦♦

**M. Michel CHAMPREDON**

Merci Christine Fessard pour cet appel ; le quorum est évidemment atteint.

Je voudrais commencer ce Conseil d'Agglomération par une triste nouvelle que beaucoup d'entre vous connaissent déjà : le décès de notre collègue Denis Bourdon, qui était délégué de la commune de Guichainville et qui siégeait au Conseil d'agglomération depuis deux mandats – il était d'ailleurs depuis deux mandats adjoint au maire de Guichainville et auparavant conseiller municipal. Nous connaissons les engagements citoyens de ce collègue, Denis Bourdon, qui exerçait par ailleurs la profession de chef d'équipe dans l'entreprise Morin. Il nous a donc quittés hier matin dans des conditions assez douloureuses, d'après ce qui m'a été conté. Un homme d'à peine 55 ans emporté par la maladie. J'adresserai évidemment à la famille, de la part de l'ensemble du Conseil communautaire, toutes nos condoléances et tout notre soutien.

Je vous propose une minute de silence.

*[Le Conseil communautaire observe une minute de silence.]*

Je vous remercie.

Les obsèques auront lieu mardi prochain à 14h30, à l'église de Guichainville.

---

**M. Michel CHAMPREDON**

Nous allons donc maintenant travailler sur notre ordre du jour. Nous aurons peu de décisions aujourd'hui puisqu'il s'agit seulement de prendre quelques décisions à caractère fiscal étant donné que nous sommes tenus par l'échéance du 30 septembre de l'administration fiscale pour appliquer en 2013 l'augmentation qui vous sera proposée de la TASCOM.

Le débat tournera d'abord autour de la présentation d'une étude réalisée par le cabinet Dac-Communication. Gilles Vrain, son représentant, va nous présenter le travail qui a été réalisé et qui nous permettra de mieux savoir comment nos concitoyens apprécient l'Agglomération dans un certain nombre de ses aspects et de ses missions.

Nous parlerons ensuite du Livre Vert en présentant le bilan de la concertation sur l'avant-projet, avec les trois ateliers qui ont été constitués. Nous aurons donc des rapporteurs pour nous présenter le résumé du travail fait dans ces ateliers.

Je vous propose de reporter à une séance ultérieure l'approche environnementale de l'urbanisme. Nous la présenterons mais lorsque nous aurons déterminé le cabinet qui sera chargé du SCOT et du PLH, ce qui n'est pas fait pour l'instant. Je pensais que cela serait fait pour aujourd'hui mais finalement ce n'est pas le cas. Donc je vous propose de reporter cette présentation à une séance ultérieure.

Nous parlerons également ensuite de l'appel à la biodiversité dans lequel s'inscrit l'Agglomération du Grand Evreux.

Nous allons donc commencer par la présentation de l'enquête. Le document « *Enquête Ipsos sur l'Agglomération du Grand Evreux* » vous a été remis. Je donne la parole à M. Vrain pour la présentation de ce travail. Allez-y, monsieur.

**M. Gilles VRAIN**

Merci beaucoup. Je vais effectivement présenter cette enquête que nous avons réalisée avec Ipsos pour nourrir la réflexion sur le Livre Vert. Elle fait partie de la démarche que vous avez souhaitée pour associer l'ensemble de la population et les acteurs du territoire à cet exercice de réflexion prospectif qu'est le Livre Vert, qui est aussi un exercice de planification et un regard vers l'avenir.

Nous avons donc interrogé la population du territoire. Nous avons fait cela juste au début de l'été, avec un panel de 800 personnes représentatives de l'ensemble de la population, en sachant que nous avons, de manière à avoir des échantillons suffisants, fait un travail de péréquation qui n'est pas complètement représentatif. Vous pouvez le lire : 50% des interviewés habitaient Evreux ; 30% de l'échantillon ont été choisis parmi les habitants des 32 plus petites communes. Vous avez des communes très différentes en taille, donc de façon à avoir un échantillon suffisamment représentatif de la diversité de la communauté de communes, Ipsos a proposé d'avoir une modalité d'enquête qui permette d'avoir un ensemble des points de vue, quitte à le rebâtir ensuite en fonction du poids démographique réel des trois sous-ensembles, à savoir : la ville d'Evreux, les communes de taille intermédiaire qui constituent la zone agglomérée, et l'ensemble des communes plus rurales. Voilà pour la méthodologie.

Avant de démarrer la présentation, je vous propose d'abord quatre remarques liminaires.

Sur cette enquête qui portait sur la perception de l'Agglomération par les habitants et de l'avenir de cette Agglomération, nous avons quatre éléments transversaux à l'ensemble des éléments.

Le premier élément est que l'enquête montre clairement une véritable appropriation du territoire par ses habitants : 82 % des habitants de ce territoire déclarent être satisfaits d'y vivre. Souvent les gens sont plutôt contents du lieu où ils habitent mais pour Ipsos, qui a l'habitude de ce genre d'exercice, 82% est un chiffre important.

Deuxième élément : il y a une véritable appropriation de la notion d'agglomération dans la mesure où la perception de ses missions est assez claire. Les habitants sentent bien ce qu'est le Grand Evreux Agglomération et quel est son rôle.

Troisième élément : la grande légitimité de l'institution. L'ensemble des habitants – quelle que soit la commune, quel que soit l'âge, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle (CSP) – dit que l'Agglomération concourt au rayonnement du territoire. Il s'agit d'un élément fort. En gros, tout le monde dit : « Ensemble, nous sommes plus forts ».

Dernier élément transversal dans l'enquête : quand nous analysons les résultats détaillés, par âge, par CSP, par commune, nous constatons une très grande homogénéité des réponses. Je vous préciserai au fil de la présentation des différentes questions les petits distinguos mais vraiment ils sont assez faibles : nous avons une grande homogénéité des réponses, ce qui signifie que l'ensemble des habitants, qu'ils soient d'Evreux ou des communes plus petites, est dans une logique où les moyens communautaires ou la mobilisation communautaire ne sont pas pour rien. Les habitants partagent le sentiment que l'Agglomération sert à tous, quel que soit le lieu qu'ils habitent, leur âge et leur CSP.

J'en viens maintenant très rapidement à l'ensemble des questions – une dizaine environ – que je vais vous présenter.

Sur la perception de l'Agglomération, la première question était : « *Dans l'ensemble, êtes-vous très, plutôt, plutôt pas, pas du tout, satisfait de vivre dans l'Agglomération ?* »

Ainsi que je l'indiquais tout à l'heure, nous retrouvons ici le chiffre de 82% de satisfaits (à droite de l'image). Il s'agit d'un élément important. Si nous voulons être un peu plus fins, nous devons pondérer un peu ce chiffre parce que nous avons en fait 62 % des personnes interrogées (représentées en bleu clair) qui déclarent être « plutôt satisfaites » ; ce qui signifie que ces personnes sont dans la satisfaction mais pas dans l'enthousiasme. Elles sont contentes d'être sur ce territoire mais certaines choses demandent sans doute à être confirmées. Nous sommes donc à un très bon niveau de satisfaction globale mais avec une majorité de « plutôt satisfaits ». Il vaudrait mieux qu'il y ait évidemment 62% de « très satisfaits ».

Un signe tout de même très encourageant : parmi les satisfaits, la catégorie des 18-24 ans est le groupe qui se dit le plus heureux d'être dans l'Agglomération. 89% de cette catégorie des 18-24 ans déclarent être « très satisfaits » ou « satisfaits » d'habiter dans l'Agglomération.

La deuxième question concernait la perception de la contribution du GEA au rayonnement de ses communes membres : « *D'après vous, le Grand Evreux Agglomération contribue-t-il au rayonnement départemental et régional de ses communes membres ?* »

Alors là, encore une fois, nous avons une satisfaction forte et marquée puisque 68% des personnes interrogées disent qu'effectivement le GEA contribue au rayonnement des communes membres. Seul 1 habitant sur 5 pense le contraire. Donc nous avons là une vraie reconnaissance du fait communautaire, un jugement positif, mais que nous devons également pondérer puisque nous avons 48% des interrogés qui répondent par « oui, plutôt » (en bleu ciel), comme si ce jugement positif demandait à être confirmé.

Nous avons à nouveau une perception très homogène par l'ensemble des habitants quelle que soit leur commune de résidence. Les chiffres montrent une stabilité forte dans les CSP, les âges, les communes de résidence.

Autre sujet : le niveau de connaissance des prérogatives du GEA. Vous exercez votre sagacité et vous vous apercevez que la vision des missions accomplies par le GEA est très juste puisque toutes celles qui arrivent en tête (les 5 premières) sont des vraies compétences. Nous avons assez peu de réponses « *Ne sais pas* ». Le bloc bleu représente les réponses positives et le bloc orange les réponses négatives. Alors, je dirais qu'on ne prête qu'aux riches, donc les interrogés ont prêté d'autres compétences au GEA, notamment sur la santé, la culture, le sport, la petite-enfance, l'école et la dépendance. Ces éléments ne sont pas directement liés aux compétences du GEA mais, quoi qu'il en soit, les compétences premières sont assez clairement – me semble-t-il – identifiées.

Les deux sujets que nous allons retrouver un peu plus loin dans les sujets importants pour l'avenir, la santé et la culture, sont ici placés juste après vos compétences (les cinq premières citées) comme si finalement le fait de les placer là était un signal de ce que ces enjeux représentent pour l'avenir.

Les questions suivantes portaient plutôt sur l'avenir de l'Agglomération.

La première était posée de la manière suivante : « *Quand vous pensez à l'avenir des activités économiques de l'Agglomération, êtes-vous très optimiste, plutôt optimiste, plutôt pessimiste, ou très pessimiste ?* »

Alors, autant l'Agglomération est perçue comme un lieu de consolidation, d'être ensemble et d'agir ensemble, autant nous avons plus de pessimistes que d'optimistes sur cet enjeu économique. Une véritable inquiétude est marquée ici quant à l'avenir économique du territoire. Ce manque de sérénité peut s'expliquer par deux raisons : le contexte national dans lequel nous nous trouvons fait que sur ces sujets, et depuis un petit moment maintenant, de vraies angoisses se manifestent concernant les questions économiques. Nous étions au mois de juillet quand nous avons posé la question, nous sortions de deux campagnes politiques nationales où ces enjeux-là ont été fortement abordés. Ce contexte national pèse donc sans doute mais nous avons sans doute également des éléments liés au contexte local et à la transformation économique du secteur.

Par rapport à cette image et dans les distinctions que nous pouvons faire, le premier élément concerne les jeunes : les 18-24 ans sont les plus optimistes puisqu'ils sont 67% à penser qu'il y a un avenir dans le territoire. Donc ils y sont bien et ils sont optimistes. Est-ce de l'optimisme ou un manque de réalisme ? Je ne sais pas mais si nous regardons les plus pessimistes, nous retrouvons les artisans, chefs d'entreprise, professions libérales, cadres supérieurs et les 45-60 ans, ces derniers étant les plus pessimistes (55%). Nous avons donc un distinguo assez fort dans la perception de l'avenir entre les plus jeunes et ceux qui sont les plus inscrits dans la réalité économique du territoire.

Nous avons sans doute, par rapport au Livre Vert, une véritable attente qui se manifeste ici : attente de solutions, d'un certain nombre de réponses et d'un certain nombre de traductions sur l'avenir économique de l'Agglomération. Il s'agit d'un sujet majeur.

La question suivante qui avait été posée concernait les priorités. Il était demandé aux personnes interrogées de se positionner sur un certain nombre d'items de la manière suivante : « *Pour assurer son développement, l'Agglomération d'Evreux doit s'appuyer sur différents choix stratégiques. Parmi ceux que je vais vous citer, pouvez-vous me dire quels sont les deux qui vous semblent les plus prioritaires ?* »

Il fallait en donner deux et là, très clairement, deux priorités majeures sur les sept ou huit qui étaient proposées apparaissent : le renforcement du secteur industriel (59%) et le renforcement des infrastructures de transport. Ces deux sujets majeurs sont historiquement à la base du développement économique d'Evreux et du développement économique du territoire en général. Nous pouvons les regarder aussi comme étant deux leviers de développement qui sont peut-être les moins directement maîtrisables par le Grand Evreux Agglomération. Le premier fait appel aux acteurs économiques. Vous pouvez envisager des politiques mais il faut aussi que les acteurs économiques répondent à ces défis-là. Le second nécessite à la fois des crédits publics et des institutions publiques pour le réaliser. Ces éléments marqués comme prioritaires nous indiquent sans doute l'attente que ce Livre Vert soit un projet partagé et mobilisateur des énergies locales.

Dernier élément sur cette image : les derniers éléments marqués comme prioritaires sont assez équilibrés, le dernier étant la place des activités touristiques, un sujet sur lequel vous aviez par ailleurs débattu et que nous retrouverons par un autre biais tout à l'heure.

Pour les moins de 25 ans, la réalisation de grands événements culturels (à 23% dans le milieu du tableau général) et le développement de l'économie verte (20%) sont deux sujets importants ; ils représentent respectivement dans cette catégorie des jeunes 38% et 24%.

Pour les autres résultats par catégorie, si je ne les signale pas, c'est que nous avons une grande homogénéité des points de vue.

Pour la question suivante, nous avons testé le degré de priorité de quatre projets particuliers. La question qui était posée était celle-ci : « *Pour chacun des projets suivants envisagés dans l'Agglomération d'Evreux, dites-moi s'il vous semble prioritaire, important mais pas prioritaire, secondaire, ou secondaire et sans importance.* » Les projets prioritaires apparaissent en bleu marine, les projets importants mais non prioritaires en blanc, les projets secondaires en orange etc.

Tous les choix me semblent légitimes. Tous les choix et les débats que vous avez pu avoir autour de ces choix sont légitimés par le degré d'adhésion qui apparaît là. Aucun projet n'est rejeté comme secondaire. Chaque projet est un vrai sujet de préoccupation.

La deuxième donnée est qu'un projet phare apparaît vraiment : le renforcement de l'offre médicale autour de l'hôpital de Cambolle. Ce thème de la santé et de l'hôpital de Cambolle émerge comme un projet prioritaire pour 63% de l'ensemble de interviewés et comme un projet important mais pas prioritaire pour 27%. Nous avons là des résultats qui en font l'un des thèmes majeurs de ce tableau.

Pour les autres projets, vous le voyez, les résultats sont assez homogènes.

Le thème du maintien des exploitations agricoles et de l'agriculture est pour 86% des habitants des petites communes – en additionnant les deux réponses : prioritaire et important mais pas prioritaire - un thème qui apparaît. Cela se consolide un peu plus dans les petites communes.

Pour les formations longues post-bac, nous n'avons pas de différence entre les échantillons. En revanche, sur le dernier thème, la construction de logement social, deux catégories le considèrent comme prioritaire : les ouvriers et les retraités. Pour eux, le thème apparaît comme plus prioritaire par rapport à la moyenne de l'ensemble des habitants interrogés.

Ensuite, nous avons un avant-dernier tableau qui concerne l'indice de satisfaction d'un certain nombre de services. Nous avons testé trois services par cette question : « *Je vais vous citer un certain nombre de services mis en place sur le territoire de l'Agglomération d'Evreux. Pour chacun d'entre eux pouvez-vous me dire si vous en êtes très satisfait, plutôt satisfait, plutôt pas satisfait ou pas satisfait du tout ?* » Le premier service était : les actions menées en faveur des jeunes ; le deuxième : les actions en faveur des personnes âgées ; et le troisième : l'action en faveur des très jeunes enfants (0 à 3 ans).

Observer la catégorie « *plutôt satisfait* » est une manière de regarder le niveau d'attente. Nous nous apercevons que, pour la petite-enfance, les 35-44 ans, qui sont le cœur de cible de cette mesure, sont pour 38% « *pas satisfaits* » alors que ce sont ceux qui sont les principaux visés par ce service. Nous avons là une attente très forte qui se manifeste en direction des très jeunes enfants sur le territoire. Il faut remarquer ici que nous avons beaucoup de « *ne sais pas* » (en gris). La raison en est simple : quand les personnes ne sont pas utilisatrices de ce service, elles ne savent pas car elle ne l'utilise pas. Cela explique le nombre de « *ne sais pas* » que nous ne retrouvons pas du tout dans le reste de l'enquête. A part cette situation très particulière de la garde des très jeunes enfants, nous avons des jugements assez partagés sur le niveau de services, qui peuvent amener pour vous deux réactions possibles : d'une part, peut-être que les gens ne sont pas totalement informés des services existants et donc cela appelle plus de communication auprès des usagers pour les informer de l'existence de ces services ; d'autre part, peut-être que pour certains il y aura à améliorer le niveau de service et la qualité. Evidemment l'enquête ne permet pas de le dire, vous pourrez peut-être plus facilement juger de cette réponse à apporter. Est-ce l'information qui manque ou est-ce le niveau de service qui doit être monté ?

Dernière question qui a été posée et qui permet de revenir sur le territoire : nous avons demandé aux gens comment ils percevaient le territoire, une manière de revenir sur cet attachement au territoire : « *Comment appréciez-vous les éléments suivants de l'Agglomération d'Evreux : le cadre naturel, le patrimoine historique et archéologique, l'eau et son patrimoine, la qualité architecturale des constructions récentes et le bâti ancien ?* » Les résultats montrent l'attachement au territoire.

Mais si nous considérons la partie bleu ciel, qui correspond de la part des personnes interrogées aux réponses « *élément important mais pas assez valorisé* », il apparaît que des choses sont à faire pour vous à l'avenir sur l'ensemble de ces éléments.

Clairement, le patrimoine bâti et le patrimoine naturel sont considérés comme intéressants mais pas assez valorisés – les « *pas assez valorisés* » dominent par rapport aux « *intéressant* ». Ce sont sans doute des sujets importants. Vous travaillez sur des chartes de qualité architecturale ou de protection du patrimoine, je pense que cela fait partie des choses assez importantes, du moins pour les personnes interrogées.

Un petit distinguo dans les publics interrogés : les 25-34 ans ont une attente forte sur le patrimoine historique ; les cadres ont une attente forte sur trois sujets (de 10 points supérieur à la moyenne de l'Agglomération), à savoir le cadre naturel, l'eau et le bâti ancien. Pour les cadres, sur cet arc patrimonial, ces trois éléments sont prédominants.

Un petit bémol sur le quatrième item qui était la qualité architecturale des constructions récentes : nous avons là des résultats un peu décalés puisque 38% des gens déclarent que ce n'est pas intéressant. C'est le seul item où une réponse apparaît de façon aussi dominante par rapport aux autres items, même si, en soi, il n'est pas dominant puisque les deux premiers items totalisent 59%, mais nous avons là un résultat négatif que nous pouvons expliquer de deux manières : nous pouvons y voir soit une certaine frilosité par rapport à l'idée de récent, de formes architecturales modernes, soit des appréciations plus nuancées sur des réalisations récentes (logements et équipements publics).

Voilà pour cette enquête. Un mot simplement en conclusion pour rappeler quatre points. Tout d'abord, la très grande homogénéité des points de vue sur l'ensemble de l'échantillon : qu'ils habitent Evreux ou qu'ils habitent les petites communes, je pense qu'il y a une vraie homogénéité de pensée de l'ensemble des habitants de cette communauté, qui est pour eux un élément fort.

Deuxième élément : le territoire est apprécié mais il me semble que le patrimoine apparaît comme un enjeu de valorisation pour les années à venir, avec un regard vers la culture –puisque celle-ci apparaît deux ou trois fois dans les réponses.

Troisièmement, l'institution est bien connue et reconnue pour son utilité, son fait communautaire, et pour le partage et la force qu'elle représente.

Des attentes fortes existent sur le devenir économique du Grand Evreux Agglomération ainsi que des attentes précises sur des enjeux sociaux parmi lesquels semblent ressortir de l'enquête les thèmes de la santé, de la petite-enfance, et de la dépendance des personnes âgées.

Merci de votre attention. Le Président le disait précédemment, vous avez des petites notes et l'ensemble des éléments est à votre disposition sans doute auprès des services. Merci.

**M. Michel CHAMPREDON**

Merci M. Vrain pour ces éléments. J'ouvre le débat si vous avez des questions, des remarques particulières.

M. Le Bec.

**M. Serge LE BEC**

J'ai été un peu étonné : dans les priorités de développement, le logement n'apparaissait pas. Il est apparu par la suite sur une autre image mais dans la première image concernant les priorités de développement de l'Agglomération, le logement n'est pas perçu comme une priorité. Je me pose une question sur ce point. J'étais à la conférence des villes la semaine dernière à Paris et le logement, en matière de développement économique, était cité dans les tout premiers thèmes majeurs.

**M. Michel CHAMPREDON**

Peut-être qu'ici l'offre de logements est sensiblement satisfaisante. Je dois dire que je n'ai pas été très surpris par ce qui est ressorti des résultats.

Quand vous disiez, M. Vrain, que sur certains items il faut regarder la réponse « *plutôt optimiste* » ou « *plutôt satisfait* », je dois dire – peut-être est-ce par tempérament - que si l'on me demande si je suis « très satisfait » de quelque chose, je réponds « non ». Je mettrais rarement 20 à quelqu'un s'il fallait que je note. Alors je ne sais pas si cela est culturel, si cela relève de notre structure mentale, si cela est normand, mais il est vrai que j'aurais plutôt tendance à dire « *plutôt satisfait* », ce qui ne voudrait pas dire que je ne suis pas satisfait ou que j'ai des réserves. Spontanément, si l'on me demandait si je suis très satisfait ou plutôt satisfait, je répondrais cela. Cela ne veut pas dire que tous les « *plutôt satisfait* » et tous les « *plutôt optimiste* » recèlent une part de non-satisfaction ou de pessimisme.

**M. Gilles VRAIN**

Votre réflexion est juste. En fonction de nos personnalités, nous avons tous tendance à être en retrait sur un certain nombre de propositions. Cela s'avère un peu moins vrai sur l'appréciation d'éléments particuliers de l'Agglomération où les items étaient : « *intéressant et bien valorisé* », « *intéressant et pas suffisamment valorisé* ». Là nous sommes sur des éléments où le bleu ciel a un vrai sens parce que ce n'est pas tout à fait le même niveau de réponse qui était proposé. Dans les deux cas, les personnes interrogées marquent leur intérêt mais, en même temps, elles mesurent le niveau de valorisation.

Alors je vous suis volontiers sur les premières questions mais par rapport à ce dernier item il y a sans doute des choses à faire en plus.

**M. Michel CHAMPREDON**

Thierry Desfresnes.

**M. Thierry DESFRESNES**

J'avais une question à poser, mais pas particulièrement à Gilles Vrain, sur une des questions qui était posée dans l'enquête et qui concernait, parmi les projets prioritaires, le thème de la santé. Pourquoi avons-nous rédigé la question de la manière suivante : « *parmi les projets prioritaires, le renforcement de l'offre médicale autour de l'hôpital de Cambolle* » ? Cela m'étonne, je crois que les gens ont répondu fortement sur cette question-là parce que nous savons que nous avons un problème de santé à Evreux – et dans le département de manière générale – mais pourquoi l'avoir liée à l'hôpital de Cambolle ? Si nous avions simplement demandé : « *Souhaitez-vous un développement de l'offre de santé ?* », la réponse aurait été la même. Je trouve cela étonnant de lier nécessairement cette question à l'hôpital de Cambolle alors que d'autres solutions existent à Evreux si nous souhaitons améliorer notre offre de santé.

**M. Gilles VRAIN**

Dans cet item-là, nous sommes intervenus sur des propositions qui avaient fait débat entre vous et qui avaient été posées à peu près de la même manière.

**M. Michel CHAMPREDON**

Quand il y avait le « Color vote ».

**M. Gilles VRAIN**

C'est cela. Nous avons pris des sujets très précis et nous vous avons demandé de prioriser et de débattre. Donc nous avons souhaité, au travers de cette image, reprendre des sujets qui avaient été au cœur des débats, ce qui ne veut pas dire que le thème de la santé ne réapparaît pas au-delà de cette question-là. Il ne faut pas se méprendre. Mais l'idée était de trouver, puisque vous continuez à débattre sur ces sujets, un parallélisme entre cette enquête, qui est une enquête grand public, et un certain nombre de sujets sur lesquels vous débattiez. C'est une manière d'alimenter le débat. Il est vrai que la question est un peu trop fermée par rapport à ce que sont – me semble-t-il – les grands enjeux de santé pour votre territoire, mais vous les connaissez mieux que moi.

**M. Michel CHAMPREDON**

Mme Cassius.

**Mme Elisabeth CASSIUS**

Tout d'abord, il aurait été bien que nous l'ayons un petit peu en avance pour que nous puissions y regarder, y réfléchir et voir comment les questions étaient posées. J'aurais bien aimé pouvoir lire cette enquête à tête reposée pour en discuter ensuite. Et d'ailleurs, par rapport à la petite-enfance, j'ai noté que vous faisiez globalement des réponses par rapport au territoire entier – la petite-enfance est mon domaine – et je me dis que les choses sont pourtant très inégales entre Evreux et les villages. Bien sûr vous nous parlez des questions d'âge, et évidemment après 40 ans les habitants ont peut-être moins l'usage de ces services, mais il aurait aussi été intéressant de savoir, au niveau du territoire, qui répond quoi et s'il s'agit d'Evreux. La petite-enfance, ce n'est pas l'Agglomération.

Mais j'aurais bien voulu, d'une manière générale, avoir cette étude. Je pense que j'aurais aimé l'étudier à tête reposée.

**M. Michel CHAMPREDON**

Mme Michèle Rive.

**Mme Michèle RIVE**

A propos du développement de l'offre de santé autour de l'hôpital de Cambolle, j'ai compris cela de manière assez générale : cela me paraît incontournable que de développer les projets en ayant comme axe principal l'hôpital de Cambolle. Le projet serait complètement différent si nous n'avions pas d'hôpital. Je pense qu'il faut envisager la question de manière très générale. Nous avons un hôpital, un CHI Evreux-Cambolle, et nous devons travailler autour de cela. Ce n'est bien évidemment pas l'hôpital en lui-même qui doit proposer la totalité des solutions. Je pense qu'il faut voir la question de manière très générale.

**M. Michel CHAMPREDON**

Vous n'avez pas d'autres remarques. Ah ! M. Bibes.

**M. François BIBES**

Je vais tout à fait dans ce sens-là, bien sûr. Je pense que l'hôpital est le point central mais que, dans l'Agglomération, il faut des pôles de proximité parce que pour aller du sud de l'Agglomération à Cambolle, actuellement il faut une heure. Je pense qu'il faudrait des pôles plus généralistes.

**M. Michel CHAMPREDON**

Une heure à cheval ?

**M. François BIBES**

Cela dépend de l'heure. Oui, une heure à cheval.

**M. Gilles VRAIN**

Un mot simplement pour dire que vous aurez les résultats détaillés de l'enquête. Quand je n'ai pas signalé de différences, c'est que, normalement, nous avons une très grande homogénéité des résultats. Je vous renvoie aux résultats détaillés par question, par CSP, par âge, par commune.

Vous verrez si je me suis ou non trompé et vous pourrez analyser plus finement les choses. Mais quand je n'ai rien signalé, c'est que généralement nous avons une grande homogénéité des réponses, c'est-à-dire qu'elles ne varient pas de plus d'un point dans les différentes situations. Mais, globalement, sur toute l'enquête, cela est assez incroyable mais nous avons une grande homogénéité de perception du territoire quelle que soit la commune de résidence. C'est le fait communautaire. Très clairement, on vit l'Agglomération quand on est un habitant de cette Agglomération.

**M. Michel CHAMPREDON**

Très bien. Effectivement, quand nous aurons les résultats détaillés, nous analyserons tout cela. Pas d'autres remarques sur cette perception ?

Merci M. Vrain. Vous pouvez reprendre le train, il me semble qu'un train vous attend –façon de parler.

Le deuxième sujet, mais qui est encore le même sujet, concerne le Livre Vert et une concertation qui a eu lieu sur différentes étapes au sein de groupes de travail qui se sont constitués en trois ateliers – puisque nous avons justement réuni un Conseil privé avec ces trois ateliers le 13 septembre. D'autres échéances d'approfondissement du Livre Vert sont prévues d'ici son adoption. Pour l'instant, ce soir, il s'agit de présenter le bilan de travail des trois ateliers sur le volet économique, le volet cohésion sociale et le volet aménagement du territoire. Pour ce qui concerne le premier sujet, le volet économique, Guillaume Grégoire et Marc Desforges de la société CMI vont intervenir et nous parler du plan stratégique de développement économique.

**M. Thierry COT**

Merci M. le Président. Juste un mot d'introduction. Vous avez rappelé que pour l'élaboration de ce Livre Vert il y eut de nombreuses réunions de ce Conseil d'agglomération, débutées avec le séminaire à Trangis. Nous sommes passés par la définition d'une orientation, puis d'un sommaire détaillé, et d'un avant-projet. Nous allons passer rapidement, vous l'avez vécu. Le Conseil d'agglomération ainsi qu'un certain nombre de Conseils municipaux dans les phases ouvertes à la concertation ont travaillé sur le sommaire détaillé. Onze Conseils municipaux ont travaillé spécifiquement, en faisant venir les collaborateurs pour présenter la démarche.

Concernant la phase actuelle, c'est-à-dire la phase d'avant-projet de Livre Vert, concrètement que s'est-il passé depuis la dernière réunion du Conseil d'agglomération ? Le comité de pilotage a audité une deuxième fois l'ensemble des chambres consulaires. Vous avez d'ailleurs sur table le compte-rendu de cette audition. Le Préfet a également joué le jeu de cette audition par le comité de pilotage et a livré son avis, son sentiment sur l'Agglomération et sur son avenir dans une logique « Livre Vert » à l'horizon 2025. Vous avez les documents sur table. Je voudrais vous dire aussi que depuis la validation en mai de cet avant-projet six Conseils municipaux ont sollicité les services de l'Agglomération pour venir présenter en réunion de Conseil municipal cet avant-projet, un peu plus structuré peut-être en matière de rédactionnel que le sommaire détaillé. Un groupe de travail spécifiquement dédié à l'axe 4 « Suivi-indicateurs-aspects opérationnels » a été mis en place. Lors du précédent Conseil d'Agglomération, le travail s'est poursuivi en ateliers, puisque vous étiez répartis par atelier. Un petit compte-rendu va vous être fait pour vous permettre d'avoir un débat en Conseil, plus largement, et pour revenir éventuellement sur certaines positions pour les élus qui n'étaient pas dans tel atelier.

De plus, nous bénéficions pour l'axe 2 concernant le développement économique de la présence du prestataire retenu suite à un appel d'offres et qui travaille au titre du Plan Stratégique de Développement Economique (PSDE). Le Président l'a évoqué, il s'agit de M. Desforges qui fera cette présentation. L'idée est de travailler d'une part sur vos préoccupations et sur les débats auxquels vous avez pris part lors de l'atelier 2 du 13 septembre dernier et, parallèlement, de voir à l'aide de notre partenaire comment nous nous projetons dans cette logique à la fois de long terme (2025) et d'opérationnalité –opérationnalité dont l'enquête précédente nous a montré qu'elle était aussi finalement une demande ou une inquiétude forte des habitants.

Nous allons commencer par l'atelier 2 lié au développement économique. Les trois animateurs des ateliers vous présenteront les trois volets : Guillaume Grégoire pour l'atelier de l'axe 2 ; Antoine Rensonnet pour l'atelier de l'axe 1 cohésion sociale et territoriale ; et moi-même pour le troisième atelier qui a trait à l'aménagement du territoire.

**M. Guillaume GREGOIRE**

Je vais juste commencer par un bref rappel pour ceux qui n'avaient pas pu être présents lors du Conseil du 13 septembre. Pour chaque atelier nous avons rappelé quelques éléments de contexte sur des thématiques précises. Bien sûr, toutes les thématiques n'ont pu être abordées, aucun des ateliers n'avait la volonté d'être exhaustif. Dans chaque atelier nous avons posé des questions précises pour demander l'avis des élus présents.

La première thématique que nous avons abordée dans l'atelier économique était celle de la formation et la première question qui avait été posée était en lien avec l'antenne de Tilly : nous avons demandé aux élus s'ils pensaient qu'elle remplissait ses fonctions pour conduire les jeunes du territoire vers l'enseignement supérieur. Il est apparu très majoritairement que pour les élus l'antenne ne remplissait pas ses fonctions, qu'elle était peu attractive. Nous y avons peu d'étudiants : moins de 300 étudiants, contre plus de 700 à l'IUT et plus de 600 à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers.

Les principales causes identifiées sont qu'il y a trop peu de formations longues et que les formations générales y sont incomplètes : seules les deux premières années s'y font, notamment dans les formations comme le Droit. Il était également rappelé que finalement beaucoup de personnes ne trouvent pas nécessairement de place à Rouen après avoir suivi ces deux premières années.

Toutefois, tous les élus s'accordent à dire qu'il est nécessaire de conserver cette antenne car elle dispose de deux principaux atouts : elle permet de maintenir les jeunes sur le territoire et facilite l'accès aux formations universitaires pour les familles les plus défavorisées – elle présente en effet un taux très important d'enfants issus de familles ouvrières dont les parents sont peu qualifiés.

Pour améliorer cette antenne, les élus ont souhaité notamment que les cycles complets soient favorisés (licence ou master) et que des filières porteuses et originales soient ciblées. L'exemple de la filière statistique, qui fonctionne très bien à Lisieux, avait été cité.

La deuxième question que nous avons posée nécessitait que vous classiez par ordre de priorité des propositions pour attirer les étudiants sur le territoire. Le chiffre 1 représentait la réponse « *pas important* » ; le chiffre 2 « *peu important* » ; le chiffre 3 « *important* » ; et 4 « *très important* ». Nous nous sommes donc aperçus que pour la majorité des élus la mise en œuvre de filières complètes de formation du Bac au Masters apparaissait comme le plus important, suivi de près par le développement de l'hébergement étudiant.

Plus précisément, il était souhaité de développer des formations courtes, qui sont plus faciles à mettre en place (BTS, IUT) et qui répondent à une offre d'emplois locale.

Dernier point soulevé : le développement de formations spécifiques en lien avec les entreprises du GEA. Il a été notamment question de la filière prothèses-orthopédie, en lien avec LA MUSSE, qui a une réputation régionale voire nationale, et également de la domotique avec l'entreprise SCHNEIDER qui est présente sur notre territoire.

Le deuxième item abordé concernait l'économie résidentielle. Pour mémoire, je rappelle que l'économie résidentielle est liée à la population résidant sur un territoire et qui génère une activité économique en même temps que des besoins de services (services aux particuliers, construction, éducation, santé, action sociale, commerce de détail, activités financières, tourisme et transport des voyageurs).

Nous avons demandé aux élus quelle orientation ils souhaitaient donner à l'économie résidentielle sur le territoire. Nous avons proposé le GEA « Parc de loisirs » du Grand Paris (tourisme, sport) ; GEA lieu de résidence du Grand Paris ; GEA capitale du sport d'excellence et du handisport ; et enfin GEA pôle spécialisé dans l'accompagnement et la convalescence. Majoritairement il est apparu que les élus souhaitaient s'orienter davantage sur l'économie résidentielle verte, donc vers un GEA-lieu de résidence du Grand Paris, ce que rend possible la proximité du bassin d'emplois et de l'Île-de-France grâce à la liaison directe avec Saint-Lazare (même si des problèmes sont identifiés notamment sur la fréquence des trains) et par le coût attractif du foncier au regard de la situation parisienne.

Toutefois des points sont à améliorer, notamment le renforcement de l'offre de formation –en lien avec la question précédente – mais également le renforcement de l'économie productive, puisque si nous ne disposons pas d'emplois sur le territoire, il est difficile de faire venir des personnes.

Autre point qui a été également relevé : le développement de télé-centres de télétravail, en lien avec la hausse des carburants qui, au fur et à mesure, va rendre moins attractif notre territoire vis-à-vis de la Région parisienne.

Enfin il était également précisé de bien veiller à ne pas tomber dans une mono-économie.

Deuxième question sur l'économie résidentielle : nous étions là vraiment sur la captation des flux, puisque l'un des principes majeurs de l'économie résidentielle est de capter les flux de gens qui passent, à la fois les résidents mais également les flux touristiques. Nous avons donc demandé aux élus de classer quatre propositions afin de déterminer ce qui leur semblait le plus intéressant pour capter ces flux touristiques. Ce qui ressort largement en tête, c'est à la fois un pôle de tourisme familial et également le développement d'une ou de plusieurs attractions rares. Sur le pôle de tourisme familial, nous étions sur des offres de courts séjours (week-end à la campagne), de tourisme vert à moins d'une heure de Paris, puisque nous sommes relativement proches, et sur le développement d'une offre globale avec les territoires voisins (de façon à ne pas s'enfermer sur notre territoire et considérer également l'offre proposée par nos voisins). La deuxième priorité qui est ressortie, le développement d'une ou de plusieurs attractions spécifiques, permettrait d'avoir une reconnaissance du GEA au niveau du bassin parisien, voire au niveau national. L'exemple qui avait été donné par M. Vrain était celui d'un simulateur de chute libre, éventuellement autour de la thématique de la base 105.

Le dernier item abordé concernait l'économie productive. L'économie productive ou marchande regroupe les revenus du travail et du capital des entreprises privées (notamment industrielles). Les exemples classiques sont : l'industrie, l'énergie, les services aux entreprises, le transport de marchandises, le commerce de gros...

La première question que nous avons posée était en lien avec une thématique spécifique de l'économie productive : l'agriculture. Nous avons posé aux élus la question suivante : « *Vers quelle politique de diversification agricole doit-on aller ?* » Très majoritairement, les élus se sont prononcés pour la nouvelle filière des matériaux biosourcés (matériaux d'origines végétale ou animale).



Cette filière semble avoir la plus grande valeur ajoutée. Il s'agit d'un secteur en développement partout en France et plusieurs filières sont déjà présentes dans la région, comme le lin et le chanvre, et d'autres encore sont à inventer.

En ce qui concerne les filières courtes alimentaires, il a été précisé qu'elles étaient intéressantes mais qu'elles se développaient déjà naturellement et que, par conséquent, il paraissait moins prioritaire d'appuyer ces filières par des actions ciblées. Comme une demande existe, elles se développeront de manière naturelle.

Enfin, en ce qui concerne la filière bois, personne n'a voté pour elle mais les élus ont souligné qu'il y avait là un potentiel important sur notre territoire puisque nous avons 30% de surfaces boisées et que cette filière n'était pas à négliger même si elle n'a pas été citée.

Dernière question : nous avons demandé de classer par ordre de priorité les quatre filières qui semblaient les plus porteuses pour l'économie productive de demain. Parmi ces quatre filières, deux sont ressorties assez largement en tête : la domotique et accessoires aux services de la mobilité ainsi que la chimie biologie santé (CBS).

En ce qui concerne la filière domotique, il a été remarqué qu'il s'agissait d'une filière en développement, notamment avec le *papy-boom* puisque la génération d'après-guerre arrive à la retraite et pourrait avoir besoin de ces accessoires de mobilité. Nous disposons de plus des structures potentielles sur le territoire (SCHNEIDER, LA MUSSE, CHI). Enfin, des liens possibles vers le sport d'excellence ont été soulignés puisque les outils domotiques pourraient favoriser le développement sportif.

En ce qui concerne la filière CBS, les élus ont souhaité préciser que l'avenir était plutôt tourné vers les matériaux biosourcés (huiles essentielles, par exemple) plutôt que sur les produits pharmaceutiques classiques des laboratoires qui sont actuellement présents sur le territoire.

Les élus qui ont participé à cet atelier pourront compléter, s'ils le souhaitent, ce rapport mais avant cela, nous souhaitons tout d'abord vous présenter le Plan Stratégique de Développement Economique (PSDE), qui sera là pour mettre en place ces différentes propositions que vous avez faites.

Je vais donc céder la parole au représentant de la société CMI qui va prendre le relais.

**M. Michel CHAMPREDON**

A moins qu'il y ait d'ores et déjà une ou deux remarques sur ce qui vient d'être dit, notamment de la part de ceux qui ont participé au groupe de travail.

M. Dupard.

**M. Gérard DUPARD**

J'ai participé à ce groupe de travail. Nous avons souligné dans cet atelier l'ambiguïté des questions, notamment sur l'université. L'antenne de Tilly ne remplit pas ses fonctions. Qu'est-ce que cela voulait dire ? Si elle ne remplit pas ses fonctions, nous la supprimons. J'aurais plutôt mis l'accent sur la page suivante, à savoir qu'il faudrait développer les filières jusqu'au bout.

Nous avons tout de même une crainte dans cet atelier, comment allaient être interprétées cette fameuse question et cette fameuse réponse : elle ne remplit pas ses fonctions. Donc tout le monde va à Rouen.

**M. Michel CHAMPREDON**

Oui, en fait, il faudrait bien voir comment le débat a été tourné sur cette question, car pris comme cela au pied de la lettre, il est sûr que l'affirmation est un peu péremptoire. Cela suppose d'abord que chacun ait conscience ou connaissance des fonctions attribuées à cette antenne universitaire et des éléments d'appréciation. Cela fait un peu jugement définitif, qui mérite sans doute un peu de relativité.

M. Ferrouk.

**M. Sid-Ali FERROUK**

Merci M. le Président. J'ai trois remarques à faire. La première concerne la filière bois : je trouve que de ne pas l'avoir retenue est une erreur stratégique, l'avenir va être impacté. Nous savons que nous sommes sur un territoire boisé à 30%, je pense qu'il s'agit d'un élément assez important à garder et accentuer.

Deuxième point : l'économie sociale et solidaire n'a pas été mise en avant. Peut-être ai-je mal entendu mais il m'a semblé qu'il était dit qu'elle se développait toute seule, au fil de l'eau. Or je pense que nous avons des choses à faire pour pouvoir aller dans ce sens.

Enfin, troisième point : le développement du bio sur notre territoire. La même chose a été remarquée : puisqu'il s'agit d'une impulsion nationale, le bio va se développer tout seul. Je pense qu'il faut qu'il y ait une identité du territoire et que personne ne peut l'impulser à part nous.

**M. Michel CHAMPREDON**

M. Le Bec.

**M. Serge LE BEC**

Merci de me donner la parole. Nous nous inscrivons dans les réponses données un peu trop souvent, à mon avis, sur le Grand Paris. Nous avons un axe de développement croissant du Grand ouest qui borde aussi notre territoire. J'ai un peu l'impression que dans cette Agglomération nous oublions ce grand axe de développement, qui n'est pas cité.

### **M. Michel CHAMPREDON**

Merci. Une formulation me fait penser un peu à ce que vous dites, quand il est question de reconnaissance par rapport à Paris, je ne sais plus comment cela est formulé mais je me disais que ce n'était pas forcément notre objectif.

Evidemment, que nous soyons connu comme territoire, comme Agglomération est important, car nous savons bien aujourd'hui qu'une entreprise qui veut choisir un lieu d'implantation va aussi le faire en fonction de certains paramètres dont la notoriété, les performances, l'innovation, la projection vers l'avenir, les infrastructures routières etc. Nous savons que tout cela fait partie d'un faisceau d'éléments qui permet aux entreprises de choisir plutôt Rouen, plutôt Val-de-Reuil, plutôt Evreux, plutôt Vernon, ou plutôt Mantes-la-Jolie. Mais entre le fait de développer une identité de territoire et le fait d'être reconnu par l'Île-de-France ou par Paris, je trouvais que ce n'était pas forcément poser le sujet de la même façon. Je ne me sens pas en devoir d'être reconnu de Paris ou des parisiens, ce n'est pas cela l'objectif pour moi et, en tous cas, je ne pose pas le sujet ainsi. Mais nous pouvons discuter longtemps sur ce sujet.

M. Quennehen.

### **M. Thierry QUENNEHEN**

Je voudrais dire que j'ai relevé une contradiction entre les conclusions données par ce groupe. Nous parlons de tourisme familial comme base de développement ; or les personnes interrogées lors du sondage ont placé, dans les choix stratégiques sur lesquels doit s'appuyer le GEA pour se développer, le renforcement des activités de tourisme en dernière position, à 12%. Visiblement, elles pensaient que ce n'était vraiment pas cela qu'il fallait faire pour développer le territoire. Je pense qu'il s'agit là d'une contradiction.

De même pour l'économie verte, elles plaçaient cela à 20% comme étant un enjeu stratégique alors que là, visiblement, les élus considèrent que c'est cela qu'il faut faire à tout prix.

Je pense que nous avons là au moins deux contradictions que nous aurons à gérer vis-à-vis de la population.

### **M. Michel CHAMPREDON**

Il y en a une troisième que j'ai notée sur la question des grands événements culturels. Dans le sondage, les grands événements culturels ne ressortaient pas de l'expression des habitants ; en revanche, ils ressortent comme étant une priorité de l'expression des élus. Nous voyons bien qu'en fonction que l'on soit en responsabilité ou que l'on soit usager de la ville et de l'Agglomération, les perceptions sont un peu différentes.

### **Mme Olga BIDAULT**

Un distinguo a été fait avec la tranche des 18-25 ans tout de même.

### **M. Michel CHAMPREDON**

Surtout sur l'optimisme, je crois.

M. Fouad Fareh.

### **M. Fouad FAREH**

Pour répondre à M. Quennehen, je dirais que la méthode des questions fait que les réponses vont dans ce sens-là. Nous avons l'impression que les questions étaient des questions « *one shot* », il n'y avait pas de questions globales, par thématique.

### **M. Michel CHAMPREDON**

M. Cot.

### **M. Thierry COT**

Oui, M. Président, une simple remarque puisque l'aspect méthodologique avait été évoqué dans l'atelier 3 : cela n'a pas d'autre valeur, cela n'a pas valeur de vote entre vous. L'atelier 3, en revanche, a eu la chance en effet que nous y critiquions beaucoup plus ouvertement la méthode technique d'animation de la réunion. Il est clair que ce n'est que cela. Une question a été posée en effet dans l'atelier 3. Quelle est sa valeur ? Reviendrons-nous dessus ? Faut-il la prendre pour argent comptant – si vous me permettez cette expression ? Bien entendu non. Guillaume Grégoire a oublié de vous le dire mais vous le voyez dans le nombre de votes pour les trois ateliers. Nous avons une répartition, notamment pour l'atelier 2, dix-neuf élus seulement ont pu être présents. Donc il s'agit juste en effet de vous aider à être dans une logique de pur débat. En termes méthodologiques, cela n'a pas valeur de vote mais cela permet de faire avancer la réflexion soit par atelier, soit plus globalement au travers des débats que nous pouvons avoir au sein de cette assemblée.

Quelques mots d'introduction pour faire le lien avec notre partenaire M. Desforges de la société CMI. Pourquoi la société CMI ? Au-delà de l'appel à candidatures et de l'appel d'offres qui a été lancé pour élaborer ce Plan Stratégique de Développement Economique (PSDE), nous devrions bénéficier a priori, en retenant votre société, Monsieur, de trois avantages assez importants. D'abord, votre connaissance fine des territoires limitrophes de la Vallée de la Seine, de l'enjeu économique du Grand Paris et de votre « opérationnalité » sur ce sujet-là. Je crois que vous avez travaillé pour le compte de la DATAR sur la création de grappes d'entreprises, clusters ou autres, dans la Vallée de la Seine ; un collègue du Mantois m'a dit que vous travaillez sur l'axe Seine-Aval dans la Région parisienne. Bref, vous connaissez les territoires limitrophes, donc au-delà de la connaissance fine de votre technicité économique, vous pouvez nous permettre de ne pas nous fermer sur nous-mêmes et vous pouvez nous apporter un regard extérieur en termes d'alliances économiques avec d'autres territoires.

La seconde chose qui a prévalu pour que vous soyez retenu est que vous disposez d'un agrément DATAR du fait que vous êtes également dans l'opérationnel. En introduction je parlais de prospective sur 25 ans mais aussi de concret pour que les élus puissent trancher sur telle ou telle stratégie à court, moyen et long termes, sachant que les marges de manœuvre des collectivités sont plus ou moins réduites par rapport au développement économique.

Le troisième point est en effet votre expérience puisque vous avez déjà réalisé ces missions. Mme Buquet-Renollaud n'est pas là pour le dire mais sachez que nous aurions pu imaginer que de grosses entreprises spécialisées dans le développement économique nous refassent toute une phase de diagnostic (où nous en sommes, où nous allons et autre) ; or le diagnostic n'était pas dans la mission dévolue au prestataire retenu puisque le diagnostic économique a été réalisé en interne par les acteurs économiques (compagnies consulaires, Eure expansion, GEA). Nous n'avons donc pas demandé que nous soit redit comment est fait le territoire.

Voilà, M. Desforges, les quelques mots d'introduction que je voulais dire avant votre présentation.

**M. Michel CHAMPREDON**

Allez-y.

**M. Marc DESFORGES**

Merci. Pour rentrer directement dans le sujet, notons que 59% des habitants s'intéressent en priorité à votre réponse au problème de l'économie productive. Vous êtes là, M. le Président, un peu victime de votre succès puisque, finalement, dans la mesure où votre Agglomération est fortement reconnue par les habitants, ils attendent forcément des réponses de votre part. Cela est assez classique. Les Français ont sur ce point crucial pour eux une attente de deux niveaux politiques : la présidentielle et l'élection locale, avec une attente encore plus forte concernant les questions d'économie et d'emploi, pour lesquelles les élus locaux sont véritablement ressentis comme les élus importants. Plus les choses vont mal et plus ils sont attendus.

Nous avons particulièrement travaillé au sein de ce cabinet sur une question délicate qui est celle de savoir si le territoire – donc vous – est pertinent dans le domaine économique.

Nous n'allons pas faire de l'histoire mais, depuis 10 ou 15 ans, les élus ont plutôt le sentiment que la chose leur échappe et qu'il n'y a plus d'effets de leviers possibles d'une action publique dans ce domaine-là. Je ne vous donne pas là mon sentiment, il s'agit d'une étude générale. A partir de là, si nous sommes ici, c'est que nous pensons le contraire mais encore faut-il savoir comment agir.

Je vais ordonner mon propos en deux temps. Tout d'abord – et je tiens à m'excuser auprès de ceux qui ont souffert pour établir les chiffres mais il m'est demandé en quelque sorte de commenter les scénarios au fil de l'eau, plutôt sur une période longue – nous nous demanderons à quoi cela sert-il. Et puis, seconde question, après avoir répondu à la première et après vous avoir – je l'espère – convaincu de la nécessité de cette étude : comment allez-vous faire concrètement pour essayer d'aborder cette question avec efficacité et pragmatisme, sachant qu'il ne faut pas être naïf – les grandes tendances dans le domaine économique ne sont pas modifiables par votre seule action.

Les scénarios. La plupart d'entre vous a sans doute déjà connu cet exercice. En quoi est-ce utile ? Je voudrais, très rapidement, me référer à trois territoires pour vous montrer qu'il ne s'agit pas du tout d'une question anodine. Nous sommes intervenus à Toulouse, à Bagnolet et à Lyon. A Toulouse, les seuls scénarios sont déjà une réponse car l'économie toulousaine va très bien : 13% de croissance annuelle (rien à voir avec les tendances nationales). Si nous zoomons sur un tel territoire, nous nous apercevons que l'aéronautique fonctionnant bien, arrivent alors des emplois haut de gamme et la recherche ; cette dernière appelle d'autres activités dans l'aérospatial mais également dans l'automobile. Nous avons vite un cercle vertueux. Comme le territoire attire des personnes plutôt fortunées et d'un niveau technologique intéressant, il devient pour les entreprises du monde entier qui veulent intervenir en Europe un marché très intéressant pour s'implanter et vérifier que leurs offres correspondent à des tendances de l'avenir. Donc, à partir de là, Toulouse est effectivement dans un cercle vertueux où les élus n'ont en quelque sorte rien à faire. Pour preuve, quand nous avons fait nos travaux avec la DATAR, le directeur économique de Toulouse gérait deux personnes et son seul problème était de savoir quelles zones pouvaient accueillir des gens. Une question d'urbanisme. Premier scénario : le cercle est complètement vertueux et à partir de là, que vous fassiez ou non quelque chose, vous avez déjà une base de croissance qui ferait rêver beaucoup d'élus – dont vous, j'imagine.

A l'inverse, à Bagnolet, nous sommes dans une ville qui souffre. L'économie ne va pas bien, donc elle connaît le sous-emploi, l'insécurité. Nous sommes intervenus sur une situation claire. Il faut inverser la tendance parce que l'activité économique, notamment à travers les hôtels et les grands ensembles, est en train de partir. Très concrètement, Novotel vient de perdre 2 M € de chiffre d'affaires – il s'agit tout de même d'une tour très impressionnante au bord de Paris – parce que les clients asiatiques ne s'y sentant plus en sécurité, il a perdu d'un seul coup un énorme contrat avec une agence japonaise. Vous voyez, tout est lié. Quand on commence à être dans cette spirale – et si on n'y met pas un coup d'arrêt, ce que nous commençons à faire avec la mairie en mettant en place des solutions, y compris pour les problèmes de sécurité et de propreté – on se trouve dans un cercle complètement vicieux.

Au niveau intermédiaire, nous avons Lyon, ville pour laquelle nous avons le plus travaillé à l'origine. Lyon est une ville profondément industrielle. L'industrie ne se porte pas bien, donc les élus ont une volonté politique très forte de s'en occuper. Là où nous avons 2 personnes à Toulouse, nous avons 90 personnes chargées du développement économique au sein du Grand Lyon. Nous avons travaillé pour définir 9 relais de croissance sur lesquels la mairie a décidé d'investir à fond de manière à essayer d'obtenir un effet positif. Cela fonctionne puisque globalement Lyon est une ville qui ne s'en tire pas trop mal alors que ses tendances sont négatives puisque, contrairement à Paris, elle s'appuie d'abord sur l'industrie, un secteur difficile.

J'essaie d'illustrer les choses parce que sur les chiffres, il est toujours désagréable de se faire conter par des personnes extérieures des choses plutôt désagréables, ce qui est le cas en ce qui vous concerne –et nous nous en excusons.

Je vous laisserai lire les chiffres qui vous seront donnés mais il apparaît que globalement votre industrie ne se porte pas bien (4 000 emplois perdus dans les dix dernières années), ce qui était assez compensé jusqu'à présent par une économie résidentielle et publique qui se portait plutôt bien, mais l'état des finances publiques nationales fait que ce n'est plus forcément là-dessus que naturellement vous allez pouvoir compter. Comme l'économie risque d'aller vers une certaine décroissance, l'activité résidentielle – pas seulement touristique – n'est plus si évidente et donc les tendances ne vous sont pas favorables : le cercle vicieux que j'ai essayé de vous décrire par deux cas (Bagnolet et Lyon) est attendu par votre population (le sondage le prouve), vous vous trouvez dans une spirale qu'il vous faut vite savoir gérer pour ne pas être entraînés.

Malgré la tendance de ces dernières années à vouloir opposer économie résidentielle et économie productive, nous voyons – ce que j'essayais de vous montrer – qu'elles sont assez liées.

Je pense que si vous avez des questions sur les chiffres, nous pourrions y revenir tout à l'heure mais les diapositives qui vous seront données devront normalement répondre à vos interrogations.

J'espère vous avoir convaincu que la tendance profonde ne vous est pas favorable et donc que vous êtes, vous élus, devant une responsabilité dans les faits comme dans les attentes de la population.

Deuxième question. Vous pouvez vous dire que nous sommes bien gentils, nous personnes de l'extérieur, de venir vous affirmer que vous devez vous occuper de ce domaine alors qu'un certain découragement se manifeste un peu partout de la part des élus. Comment pouvez-vous donc faire, et ce relativement concrètement ?

Première chose, vous l'avez compris, nous ne sommes pas nécessairement de ceux qui vont vous dire de faire tout dans le secteur résidentiel ou tout dans l'économie productive. Nous pensons qu'au contraire il faut asseoir votre stratégie économique sur un ensemble harmonieux. Les gens ne viennent pas travailler dans une ville parce que le travail s'y fait ; si nous voulons également y habiter, il faut aussi que le cadre soit agréable. Tout est lié. Nous sommes donc plutôt sur un scénario mixte pour lequel nous essaierons d'être à la fois sur le résidentiel et le productif. Dans une stratégie globale, les choses sont liées et donc nous optons un peu naturellement pour un équilibre, d'autant que finalement vos attentes et celles de la population montrent qu'il ne faut pas opposer les secteurs. Les attentes sont là et si nous pouvons essayer d'y répondre de manière concrète, ce sera plus harmonieux. Il ne faut surtout pas de mono-solution.

A partir de là, la première idée est de devenir acteur afin d'aller vers un territoire innovant. Mais attention, l'innovation pour nous en France ne vient pas nécessairement de la technologie, ainsi que l'on veut le croire, ce n'est pas vrai. Je pense que beaucoup d'entre vous ont des voitures ; je pense que vous êtes saturés de gadgets économiques dont vous ne vous servez qu'assez peu finalement. C'est personnellement mon cas. Nous avons des possibilités infinies sur nos ordinateurs mais nous nous servons de peu d'applications. Je ne dis pas que la technologie n'est pas importante, il faut bien sûr continuer à innover, mais en fait nous nous apercevons que la recette des entreprises qui réussissent est à 80% qu'elles comprennent ce dont les gens ont besoin, ce dont ils ont envie, et mieux encore ce qu'ils ont envie d'acheter et de payer. De là, nous avons une rupture assez complète dans un modèle : nous arrêtons de rêver technologie, transferts, entreprises qui naturellement vont venir se faire expliquer ce qu'elles doivent faire par des chercheurs. J'ironise un peu mais ce modèle-là ne fonctionne plus. Ce qui fonctionne, c'est un modèle où des chercheurs cherchent et où les chefs d'entreprise sont davantage à l'écoute des marchés et essaient d'y répondre. Quand un client vient dire à un chef d'entreprise qu'il attend telle ou telle chose dans un domaine, alors là l'entreprise innove. Une telle situation se produit dans de nombreux domaines, je vous donnerai quelques exemples.

De notre côté, nous essayons de définir pour chacun des territoires quelles sont les attentes du marché et des citoyens, et plus particulièrement des citoyens locaux de manière à comprendre plus rapidement qu'ailleurs quelles sont les attentes qui peuvent être transformées en marchés. Voilà la première idée, et c'est pourquoi nous sommes très à l'écoute de vos attentes. En même temps notre métier consistera à vous dire si tel ou tel marché peut représenter 100 M € de chiffre d'affaires à terme.

Pourquoi 100 M € ? Parce que le problème des PME n'est pas que les chefs d'entreprise ne sont pas intelligents ou pas capables, il s'agit d'un problème de taille critique.

Un exemple pour en finir avec la théorie. J'entendais parler de bois : nous travaillons avec Epinal, notre premier prototype. A Epinal, il y a du bois. Jusqu'à présent le papier tirait le site. Or, de moins en moins de papier est consommé. Les papeteries ferment donc les unes après les autres. Il convient alors de se demander quel est le marché qui va fonctionner désormais.

En l'occurrence, après réflexion, nous nous sommes dirigés sur le marché des maisons parisiennes, des maisons d'une certaine hauteur (sans être des barres) appelées maisons de ville, pour lesquelles le bois apporte des éléments relativement intéressants à la fois pour la chaleur (isolants) et pour les matériaux de structure. Nous avons considéré cette niche et, après 15 mois de travail, nous savons que ce marché représente 180 M € de chiffre d'affaires. Ces données présentent deux intérêts : d'une part nous connaissons les entreprises qui existent sur le territoire et d'autre part nous savons lesquelles il faudrait faire venir sur le territoire pour capter ce marché.

Un exemple : dans les attentes, il y a tout de même l'idée de se défaire un peu des produits pétroliers qui vont coûter de plus en plus cher. Des produits écologiques existent : la ouate cellulosique et la laine de bois. Or ces matériaux sont trop chers. Nous avons travaillé sur la façon de les rendre moins chers de manière à ce qu'un produit écologique dont tout le monde a envie puisse être accessible au plus grand nombre. Résultat : en économisant 10%, nous augmentons le marché 50 fois. Si nous sommes dans des produits écologiques au même prix que le pétrole, le marché devient 50 fois plus important. C'est à ce stade qu'intervient la notion d'agglomération parce qu'à 100 ou 180 M € de chiffre d'affaires, vous allez pouvoir faire des économies d'échelle entre les différentes entreprises que vous allez attirer. Ce n'est pas très sorcier : une chaudière biomasse avec un séchoir à bois – ce qui n'est pas une infrastructure très originale dans un pays de bois – mutualisée entre 5 entreprises représente 2 M € d'économie. Si nous comparons 5 entreprises qui se mettent autour d'une même chaudière et 5 entreprises qui achètent leur propre chaudière, la différence est de 2 M €. Non pas 2 M € de subventions mais 2 M € d'économie tous les ans, sans que cela coûte un centime.

Le rôle des élus est donc d'essayer, avec l'aide de cabinets tels que le nôtre, d'une part de déterminer les attentes des clients et des citoyens et de considérer les savoir-faire qui permettent d'aller vers ce type de besoins ; d'autre part de vérifier que des entreprises peuvent trouver sur leur territoire des avantages que nul autre territoire n'aura, de manière à devenir très attractif pour les entreprises extérieures, ainsi que d'aider les entrepreneurs locaux à grandir. Il faut savoir que la spécialité de la France est d'avoir de très grandes entreprises et plutôt pas mal de petites boîtes ; en revanche, nous ne parvenons pas à faire passer l'entreprise à un stade supérieur. La France est très mauvaise dans ce domaine, donc nous travaillons là-dessus car nous avons là une marge de progrès possible.

Voilà un peu notre méthode. Notre but va être, avec vous, de chercher à savoir si trois marchés peuvent exister de la sorte, correspondant à des besoins sociétaux et, dans un monde idéal, correspondant à vos attentes et à celles des habitants. Notre métier consistera à considérer s'il y a ou non un véritable marché pour cela, chez vous mais aussi et surtout à l'extérieur, pour ramener de la richesse chez vous. Sur ce point, nous ne vous donnerons pas systématiquement raison : nous étudierons les marchés et nous verrons ce qui est possible. Notre défi consiste à essayer de trouver trois pistes et à en monter une concrètement pour que vous ayez tout le cycle et pour que les personnes que vous employez puissent s'emparer de la méthode et la développer. Les deux autres pistes ne seront pas nécessairement mauvaises mais pour des questions d'argent vous ne pourrez pas tout faire. Après cela, nous vous aurons montré une méthode. Il s'agira de réunir les entreprises et les mutualiser, puis de les associer dans une entreprise au capital cogéré (chaudière/séchoir). Ensuite, il faudra regrouper des entreprises pour aller chercher de l'argent au capital directement sur le marché, sachant qu'aujourd'hui le banquier est trop contraint par le marché et que, d'autre part, aller chercher 1 M € de chiffre d'affaires – ce qui est souvent le cas pour une industrie de 10 M € – le banquier ne sait pas le faire. L'idée est d'aller chercher dix fois 1 M € plus 10 M € pour payer les chaudières et autres équipements. Nous avons donc également un outil de finances car nous savons très bien qu'aujourd'hui la contrainte de la finance privée est utile.

Voilà notre méthode, j'espère avoir été clair.

Pourquoi avoir choisi CMI ? Ce n'est pas à moi de répondre et je pense que cela a déjà été évoqué. Il me paraît cependant important de souligner que nous connaissons votre environnement. Nous avons été sollicités pour le débat sur la Vallée de la Seine – un sujet que vous connaissez bien. Il y eut beaucoup de débats, des débats sur les transports, des débats sur la gouvernance des ports mais finalement très peu de débats sur la possibilité pour la Vallée de la Seine de créer un effet économique favorable. Nous avons donc été missionnés par le gouvernement pour réfléchir à cette question. Cela présente déjà des avantages pour vous puisque des choses se feront naturellement. Nous travaillons, par exemple, sur la logistique verte : si Rouen, Le Havre et autres veulent continuer à apporter de la marchandise à Paris, il faut absolument qu'ils deviennent écologiques, non pour se faire plaisir mais parce qu'il s'agit d'une attente et d'une contrainte. Il faut savoir en effet que nous sommes sur des chiffres très bas en transport ferroviaire et très bas en transport fluvial par rapport à nos concurrents Anvers et Rotterdam. D'autre part, les camions et les voitures ne seront plus possibles à l'entrée de Paris. Donc nous avons travaillé là-dessus : un cluster, est déjà en place et va permettre de créer 113 M € de chiffre d'affaires dans ce domaine.

Deuxième secteur qui va vous intéresser directement : nous avons travaillé sur l'isolation du segment de marché le plus difficile et le plus important, celui de la maison individuelle. Sur les grands ensembles, des solutions sont trouvées mais concernant les maisons individuelles, la question est très compliquée, alors qu'elles représentent la majorité du marché, un marché adressé seulement à 12%. La marge est gigantesque.

Le problème est de redonner confiance à des individus pour investir 10 à 20 000 € avec des artisans qui ont une offre éclatée. Tel artisan va proposer un chauffage, tel autre un isolant, un troisième un autre produit, et vous client, au milieu de ces offres, vous êtes un peu perdus car vous n'avez pas l'assurance que tous ces éléments feront baisser votre facture. Nous réglons ce problème-là actuellement, ce qui devrait faire naître du chiffre d'affaires pour les artisans. Vos artisans pourront donc bénéficier de cette dynamique.

Mais, j'en reviens au point important, nous allons d'abord essayer de travailler sur vos atouts, vos attentes et celles de vos habitants.

Je ne veux pas alourdir le temps que je suis en train de prendre ; si vous avez des questions sur la méthode et sur nos expériences, nous y répondrons. Notre volonté, en tous cas, est de ne pas vous promettre des choses que nous ne serions pas tenus ; nous ne travaillerons que sur trois ou quatre pistes pour lesquelles vous avez pouvoir d'inverser quelque peu la tendance défavorable.

**M. Michel CHAMPREDON**

Merci pour ces éléments de présentation. Nous sommes au début du travail sur le Plan de Stratégie de Développement Economique (PSDE), nous y reviendrons pour prendre des décisions, vraisemblablement avant la fin de l'année 2012, aux alentours de décembre, une fois que le travail sera plus avancé.

Je ne sais pas si vous avez des questions sur la méthodologie, puisque nous en sommes davantage à ce stade. Non, pas spécialement.

Merci en tous cas pour cet éclairage.

L'atelier 1 est l'atelier relatif à la cohésion sociale.

**M. Claude BEHAR**

Président.

**M. Michel CHAMPREDON**

Oui, pardon.

**M. Claude BEHAR**

Qu'est-ce qu'un cluster ?

**M. Michel CHAMPREDON**

Un cluster est un regroupement d'entreprises, un agglomérat d'entreprises d'un même secteur d'activités.

Antoine Renzonnet va nous faire la synthèse de l'atelier cohésion sociale, puis nous ouvrirons le débat.

**M. Antoine RENSONNET**

Je vais vous présenter les résultats de l'atelier cohésion sociale.

La première question portait sur le thème Enfance/Jeunesse. Il était demandé si le GEA devait se doter d'une charte et d'un projet éducatif à l'échelle de l'Agglomération. Les réponses ont été très favorables à l'idée de ce projet. Nous avons eu un large accord de principe mais, toutefois, quelques interrogations sont apparues sur le contenu même du projet éducatif, sur la pertinence du territoire retenu (agglomération) et sur l'articulation de ce projet potentiel avec les projets existants au niveau des communes ou autres territoires comme les SIVU.

A été ensuite rappelée au cours du débat la double cohérence dans laquelle s'inscrivait cette réflexion, dont celle de la réflexion générale sur la cohésion sociale et territoriale avec une délibération qui a été votée en Conseil en juin 2011. Aujourd'hui un travail se poursuit autour de déclinaisons sectorielles, d'abord sur le peuplement, et maintenant sur le projet éducatif.

La méthode retenue par le groupe de travail pour réaliser ce projet est une méthode ascendante qui part des projets existants dans les territoires, ceux-ci devant porter le projet vers le haut.

La deuxième question concernait l'habitat et le peuplement. Elle portait sur la mise en place d'une offre diversifiée de logements permettant la mise en œuvre d'un parcours résidentiel pour tous les habitants de l'Agglomération. Nous avons eu peu de réponses défavorables mais davantage de réponses mitigées.

Dans le débat est apparu le fait que la réflexion sur la mixité sociale et les parcours résidentiels devait absolument intégrer la question connexe du transport et qu'il était possible de favoriser la mixité sociale mais en s'assurant parallèlement que chacun ait un accès aux équipements et aux services structurants, ce qui passe donc par une réflexion sur les transports.

Par ailleurs, il est apparu que la question sur le peuplement devait être liée à celle de la densification, qui se posera dans le futur SCOT.

Toujours sur ce thème est apparue l'idée de développement de petits logements fonctionnels dans les villages ruraux à destination des personnes seules qui ne sont plus en capacité de s'occuper d'une grande maison mais qui souhaitent demeurer sur leur lieu de vie.

Enfin, dernier point abordé : le logement social. Il a été remarqué que son image était très dégradée, ce qui pouvait rendre difficile sa réalisation dans tous les territoires et qu'il fallait donc, pour pouvoir réaliser plus de logement social, travailler à améliorer l'image du logement social.

Le troisième thème abordé dans cet atelier était celui de la santé, dont nous avons vu à travers le sondage à quel point il était important. Quatre autres solutions que celles proposées dans le sondage ont été envisagées : le soutien des programmes de prévention, qui est arrivé en tête ; la construction de maisons de santé pluridisciplinaires autour de la ville d'Evreux ; la mise en place d'une offre d'accueil spécifique ; et enfin, la construction d'une zone d'aménagement dédiée à la santé autour de l'hôpital de Cambolle.

Par rapport à la question qui était posée et le diagnostic qui a été fait, il est apparu que le diagnostic devait être établi de manière plus fine et qu'il faudrait disposer d'éléments de diagnostic à l'échelle du territoire, et non pas se concentrer sur le territoire de santé Evreux/Vernon sur lequel nous possédons des statistiques, puisqu'il couvre les deux-tiers du département, dont des zones particulièrement défavorisées, plus défavorisées encore que le GEA. La problématique du GEA, ainsi qu'il a été rappelé précédemment, est particulière parce que l'Agglomération dispose d'un CHI.

Ensuite, il a été signalé que la question de l'offre médicale était d'abord un enjeu de politique nationale, notamment en raison du faible nombre de médecins présents en Haute-Normandie par rapport à d'autres régions, et sur lequel l'Agglomération avait une faible marge de manœuvre, ce qui d'ailleurs justifie l'ordre des réponses puisque les programmes locaux de prévention et d'éducation à l'hygiène arrivaient en tête des réponses sans doute parce qu'il est plus logique au niveau local d'agir dans ce cadre.

Enfin, dernier point, concernant les actions 2 et 3, la construction de maisons de santé pluridisciplinaires et/ou la mise en place d'une offre spécifique d'accueil pour les médecins sont directement liées. Ces points permettent d'améliorer l'attractivité du territoire.

Le dernier thème abordé concernait le sport et la culture. Le constat a été fait que le GEA finance des manifestations culturelles et sportives sans toutefois disposer de compétences dans ce domaine. La question posée par rapport aux projets financés par le GEA revenait à considérer s'il fallait prioritairement retenir des projets qui favorisent le lien social, ou des projets qui favorisent le rayonnement du territoire, ou des projets qui favorisent ces deux aspects, ou tous les projets. Les projets favorisant le lien social ont été majoritairement retenus, puis venaient les projets favorisant le rayonnement du territoire et le lien social.

Le débat a abouti à l'idée que le lien social devait constituer la clé de voûte des projets sport et culture soutenus par le GEA et que le sport et la culture n'étaient pas seulement une vitrine mais une nécessité pour le territoire.

A été soulevée également la question de l'opposition stricte entre rayonnement du territoire et lien social, sport et culture pouvant être des supports d'événements fédérateurs pour lesquels les habitants ne sont pas nécessairement directement impliqués mais qui permettent de les rendre fiers de leur territoire, ce qui peut être un vecteur de lien social. D'une façon plus générale, cela revenait à se demander si le rayonnement du territoire pouvait, directement ou non, favoriser le lien social.

J'en ai terminé avec le bilan de cet atelier.

#### **M. Michel CHAMPREDON**

Des questions ? Des remarques ? Des compléments d'information de la part de ceux qui ont participé au groupe ?

Il était question de la très mauvaise image du logement social. « Mauvaise », je veux bien ; mais trouvez-vous vraiment que le logement social a encore une « très mauvaise » image malgré le travail fait par les organismes de logement depuis des années avec les constructions à taille humaine, les bâtiments qualitatifs ? Les opérations de logement social aujourd'hui n'ont plus rien à voir avec les tours à perte de vue ou les grands ensembles des années 1960. Nous sommes tout de même passés depuis longtemps à une autre génération, et heureusement. Trouvez-vous vraiment que l'expression « très mauvaise image » correspond encore à la réalité des choses ? Je trouvais que l'expression était un peu excessive.

Christine Fessard.

#### **Mme Christine FESSARD**

Je vais me permettre de donner un élément d'éclairage par rapport à ce groupe de travail dans lequel je me trouvais. Nous avons voulu refléter la pensée des habitants, notamment en zones rurales, pour lesquels les inquiétudes, même si elles relèvent du fantasme (la tour qui ne correspond pas à notre paysage) sont réelles. Nous avons répondu à cet item dans cet esprit.

#### **M. Michel CHAMPREDON**

Je ne veux pas provoquer le débat si personne n'allume.

Monica Lemeilleur.

#### **Mme Monica LEMEILLEUR**

J'étais également dans ce groupe. Sur ce sujet, il est certain que dans le milieu rural quand nous évoquons les mots « logement social » les gens ont peur des « cas sociaux » qui vont arriver, c'est-à-dire qu'ils craignent le manque d'éducation et les nuisances sonores. Dans le milieu rural, les gens aiment leur tranquillité ; je pense que c'est plutôt cette image-là qui fait peur aux habitants des milieux ruraux.

#### **M. Michel CHAMPREDON**

Thierry Desfresnes.

#### **M. Thierry DESFRESNES**

Pour compléter ce qui était dit sur la première enquête, et pour laquelle j'étais intervenu concernant l'hôpital de Cambolle, nous voyons bien que, parmi les priorités qui ont été émises, l'hôpital de Cambolle apparaît en quatrième position. Cela permet de relativiser à la fois l'importance de la question de la santé sur Evreux et la vision que nous, élus, en avons.

Autre point que je voudrais compléter : la question de la culture et du sport.

Evidemment le débat est raccourci et résumé mais au-delà de considérer qu'en matière de culture et de sport la priorité du Livre Vert doit être la cohésion sociale et que celle-ci en est le moteur, nous avons également dit que la question de la cohésion sociale était un enjeu qui dépassait la culture et le sport. Il est important de le dire même si la façon de le dire est un peu réductrice. La cohésion sociale va au-delà de la culture et du sport. Je voulais réaffirmer l'importance de la cohésion sociale pour le projet de Livre Vert.

**M. Michel CHAMPREDON**

François Bibes.

**M. François BIBES**

Je reviens sur la très mauvaise image du logement social. Nous sommes des élus responsables, je crois. Il y a un besoin de logements, et de logements à des prix abordables. Quand je vois des pavillons qui se louent 1000 ou 1100 € sur ma commune, je ne suis pas d'accord. Je ne peux pas faire autrement mais je trouve cela absolument prohibitif et anormal. Il faut loger nos enfants, les jeunes qui ont 25-30 ans et qui habitent encore chez leurs parents. Donc je pense que notre rôle d'élu est d'expliquer à nos concitoyens. J'ai réussi à faire passer le logement social, malgré le bruit qui peut être fait. Je me rappelle souvent, très modestement, que pendant dix ans j'ai habité un logement social. J'ai souvent cela en mémoire. Notre rôle est donc expliquer que nous en avons besoin. Il y a 20 ans, dans notre Conseil municipal, il était très mal perçu. Et pourtant, j'ai été suivi sans difficulté – les collègues ici présents peuvent en attester. Actuellement, nous demandons à ce qu'il y ait 20 à 25 % de logements sociaux dans une opération.

**M. Michel CHAMPREDON**

Merci. José Laheye.

**M. José LAHEYE**

J'habite un logement social, je paie un surloyer, ce qui n'est pas grave. Je suis au milieu des petites gens et j'en suis fier. Il n'y a jamais de problèmes à partir du moment où le lien social existe. Le lien social, pour moi, et je rejoins ce que dit Thierry Desfresnes sur ce point, ce n'est pas que le sport et la culture. Le lien social, ce sont le centre aéré et l'école, ces choses qui font vivre un village ou une ville. La qualité que propose le club ou l'association, voilà ce qui crée du lien social. Et les habitants, qu'ils aient beaucoup ou peu de ressources, se ressource dans ce vivier-là. Voilà ce qu'est le lien social.

Je voudrais dire que je suis content que parmi les petites mesures du nouveau gouvernement nous trouvions l'obligation de construction de logement social à un seuil abaissé de 400 habitants. Je m'en réjouis. La misère existe aussi à la campagne, la ville n'en a pas le monopole. Je connais des maisons où tout a été vendu parce que les propriétaires n'ont plus d'argent et plus de travail. S'il y avait plus de lien social, il y aurait plus de fraternité. Sincèrement, il faut absolument faire attention quand nous parlons de logements sociaux car des gens dévoués y sont. Vous savez, dans les associations, ce ne sont pas ceux qui ont le plus d'argent qui sont là ; ce sont ceux qui se donnent aux autres. Quand les enfants ne peuvent pas rester dans le village car aucun logement accessible n'existe, alors ils quittent le village, ce qui est grave. Nos jeunes, quoi qu'on en dise, étudiants ou non étudiants, sont plus pauvres que nous.

**M. Michel CHAMPREDON**

Un débat parlementaire a effectivement eu lieu ces jours-ci dans le cadre de la loi Duflot. Si elle est votée, la nouvelle réglementation obligera les communes de 1 500 à 3 000 habitants à disposer de 10% de logements sociaux de façon à pouvoir répartir progressivement le logement social, y compris dans les petites communes. Sid-Ali Ferrouk.

**M. Sid-Ali FERROUK**

Je rejoins mon collègue José Laheye sur le logement social. Celui qui vit dans un logement social n'a pas la possibilité d'être ailleurs. Alors j'entends bien Mme Lemeilleur quand elle parle des « cas sociaux » mais les cas sociaux, ce sont les pauvres, des gens qui n'ont pas assez d'argent pour être logés ailleurs ou avoir une accession à la propriété. Ces gens représentent 60% de notre territoire. La mauvaise presse qui leur est faite depuis quelques années fait que le logement social est assimilé directement aux cas sociaux. Tous les résidents de logements sociaux ne sont pas des cas sociaux. Alors si vous utilisez cette expression, qui est un cliché émanant de telle ou telle catégorie, il faudrait ne pas mettre tout le monde dans le même panier.

**M. Michel CHAMPREDON**

Mme Lemeilleur pour répondre.

**Mme Monica LEMEILLEUR**

Je voudrais juste préciser que lorsque je parlais de cas sociaux, je le faisais au nom de la ruralité.

**M. Michel CHAMPREDON**

En matière de logement social, il faut savoir qu'environ 75% des familles de France peuvent prétendre à un logement dit social. 75% des familles de France sont en-dessous des plafonds de ressources. Donc quand nous disons « logement social », nous parlons d'abord du logement de tout le monde. Ensuite il y a le logement très social, qui concerne les familles déshéritées. Des financements particuliers, quelque peu asséchés ces dernières années, permettent d'obtenir des loyers peu chers et donc de pouvoir loger des familles à très faibles revenus. Mais le vocable « logement social » se réfère en fait au logement de 75% des familles de France.

Jean-Claude James.



## **M. Jean-Claude JAMES**

Je voudrais simplement confirmer ce qu'a dit José Laheye. Dans mon petit village de Sacquenville, j'ai 25 logements sociaux : ils sont loués en permanence, ils sont très demandés par les enfants du village dès lors qu'ils se marient et fondent leur famille. La liste d'attente comporte en permanence une dizaine de demandes. Cela correspond à une demande. Et j'ajouterai que dans le village ce sont avec ces personnes que j'ai le moins de problèmes. Je n'ai aucun problème avec ces résidents.

## **M. Michel CHAMPREDON**

Je vous propose d'en terminer avec ce deuxième atelier et de passer au troisième concernant l'aménagement du territoire avec l'introduction de Thierry Cot.

## **M. Thierry COT**

M. le Président, vous m'aviez demandé de finir à 20 heures, cela va m'être un peu difficile, il est moins deux. Juste un petit rappel, très rapide, puisque nous n'avions pas tous les éléments d'information. Qu'est-ce que le Grenelle de l'Environnement impose ou apporte en améliorations sur le futur SCOT de l'Agglomération, qui, je le confirme en effet, va changer de manière importante par rapport au SCOT initialement conduit. Nous allons le voir en détails. Mais en synthèse, je voudrais dire que nous sommes à présent dans une logique de planification globale mais avec la prise en compte de certaines thématiques qui n'étaient pas initialement prévues, à savoir le transport, le logement, les espaces publics, le commerce. Nous allons voir les principaux points.

Pour aller vite, nous avons la gestion des apports du Grenelle de l'Environnement dans les documents de planification que sont les Schémas de Cohérence Territoriaux (SCOT) ; la gestion économe de l'espace, avec, par exemple, la nécessité de faire pour la révision du SCOT l'analyse de la consommation des espaces agricoles et naturels (artificialisation, l'étalement urbain) et avec l'obligation d'établir des limitations de consommation de ce foncier agricole. Vous en avez déjà débattu entre vous. En termes de biodiversité, cela se traduit principalement par ce que nous appelons dans le jargon des trames vertes et bleues, c'est-à-dire des continuités écologiques, avec la nécessité de les rétablir quand elles n'existent pas.

Voilà concrètement les apports du Grenelle pour les nouveaux documents de planification que sont les SCOT. Sur la question des performances énergétiques, certaines zones à urbaniser pourront se faire sous réserve de critère de performances énergétiques.

Concernant l'énergie et la mobilité, nous avons la même démarche : certaines zones à urbaniser seront subordonnées à la desserte par les transports en commun.

Cela paraît relever du bon sens mais pourtant ces éléments qui font partie du Grenelle n'existaient pas dans les SCOT précédents, tout cela visant à la densification, à la limitation de l'étalement urbain et de la consommation des espaces naturels agricoles ou forestiers.

Enfin, une autre nouveauté : le SCOT devra intégrer la dimension commerciale. Un travail est en cours pour produire en annexe du SCOT un Document d'Aménagement Commercial (DAC) qui permettra d'avoir une vision du territoire couvert par cet outil de planification sur les grands commerces, les grandes surfaces, l'aspect commercial.

Comme l'a rappelé le Président, la démarche de prise en compte de l'environnement, démarche de planification AEU, sera présentée ultérieurement. Je rappelais là les délibérations que vous aviez prises le 30 juin concernant les grands objectifs génériques qui ne seront pas en inadéquation avec ces apports.

Pour faire vite sur la présentation, j'en viens au petit compte-rendu de l'atelier de l'axe 3, qui devait être l'un des ateliers où vous étiez les plus nombreux (20 élus).

La première question était : « *Où faudrait-il mobiliser prioritairement l'argent public ou la puissance publique en termes d'équipements et de services ?* » Est-ce dans les communes du pôle urbain ou dans toutes les autres communes ?

L'ensemble des votes sur cet atelier a été plutôt mitigé, comme vous allez le voir, ce qui a permis un certain nombre de débats.

Là nous sommes plutôt sur une réponse mitigée. Les principaux éléments de discussion sur cette thématique ont conduit à s'interroger d'abord sur la viabilité économique, la masse critique, de tel ou tel équipement ou service, en différenciant bien service et équipement. Deuxième élément évoqué : nous sommes dans une logique de subsidiarité des communes, qui restent patrons chez elles et sur la volonté de partager tel ou tel équipement. Enfin, nous sommes dans une logique de limitation des déplacements par rapport aux usagers des services ou équipements. Nous avons évoqué la notion de masse critique mais, en revanche, nous n'avons pas de solutions pour éviter, s'il n'y pas la possibilité de tel équipement ou de tel service parce que la masse critique ne peut être atteinte, le risque de village-dortoir en l'absence d'école ou autres éléments structurants.

A travers cette première question, la notion de bourg relais a également été évoquée. Nous en avons déjà discuté en Conseil d'agglomération. Qu'est-ce qu'un bourg relais ? Est-ce que ceux du SCOT précédent sont figés ? Cela signifie-t-il qu'il faut tout mettre sur les bourgs relais ? Finalement, un échange entre les élus évoquait ce sujet-là, qui est un vrai sujet à trancher ou à débattre au sein de votre assemblée.

La deuxième question concernait la logique d'identité. « *Pour que le GEA se dote d'une identité, il doit notamment adopter une Charte paysagère et urbanistique.* »

Là encore les opinions ont été très partagées. Un élu a même d'abord dit : « Encore faudrait-il que nous ayons une identité ! »

Il a été dit que dans une logique de charte plus architecturale, il faudrait faire attention à ne pas tendre vers une uniformisation peu attractive de l'architecture des bâtiments et laisser la capacité d'avoir du bâtiment neuf innovant.

Le second point évoqué établissait que justement la diversité y compris dans l'architecture moderne peut être source d'attractivité. Mais nous sommes surtout dans une logique où nous avons besoin dans certains cas plutôt d'accompagnement, de conseils mais non pas de prescriptions. Ces recommandations auraient permis peut-être d'éviter des erreurs. Cela renvoie-t-il à ce que pense la population sur le bâti récent ? Il est clair que si nous disposons d'une charte, nous serons davantage dans le domaine urbanistique ou paysager que dans le domaine architectural mono-produit. A été évoqué l'exemple du PLU d'Evreux qui, sur la logique de recommandations colorimétriques pour les différentes teintes des maisons, peut être un vrai apport.

Le troisième item proposé était lié à la politique foncière. Nous avons évoqué le problème de l'étalement urbain : « *Pour garder son identité, le GEA doit limiter ses extensions urbaines et concentrer son urbanisation sur le pôle urbain et les bourgs-relais* ». Nous reparlons de cette logique de bourg-relais. Je rappelle que le Livre Vert dit symboliquement atteindre les 100 000 habitants à l'horizon 2025, c'est-à-dire 15 000 de plus qu'aujourd'hui, ce qui représente 600 logements par an supplémentaires. Là encore nous sommes sur des réponses mitigées, avec une identité du GEA à définir ou à conforter et avec la nécessité de tenir compte de ce qui va se passer avec le Grenelle de l'Environnement – je vous ai présenté les points législatifs qui vont s'imposer au futur SCOT.

A été considérée également la problématique de maintien des personnes âgées pour que nous soyons dans une logique de proximité de gestion locale du parcours résidentiel, y compris pour les seniors.

A été évoquée également par un élu la question de l'évolution de l'offre d'équipements et de services publics en fonction de l'évolution démographique : comment faire pour supporter les coûts d'investissements ? Nous avons donc des précautions sur ces sujets-là en matière d'équipements publics à offrir si la population augmente.

Pour le dernier point, je vous prie de m'en excuser mais nous avons eu un problème technique pendant le vote et nous n'avons pas les résultats. La question portait toujours sur la politique foncière pour limiter l'étalement urbain. Il était demandé si le SCOT devait anticiper et même établir des seuils communaux (taille des parcelles, taille maximum constructible...).

Sur ce sujet, il a été clairement dit, au-delà du fait que l'outil SCOT sera bien plus précis et adapté pour répondre à ce type de question, que nous devons laisser cela à la compétence des communes et du PLU plutôt que d'imposer les choses d'en haut puisqu'il faudrait tenir compte de la spécificité de chaque territoire.

Nous avons rappelé par anticipation que des contraintes législatives (liées au Grenelle) devront être prises en compte pour la révision du SCOT.

Et finalement, avec les mêmes précautions en matière de méthodologie, laquelle a forcément ses défauts dans une réunion, il a été remarqué que la question n'était pas complète parce qu'il faut se soucier également de ce qui consomme le foncier : il ne s'agit pas seulement de l'habitat mais également des parcs d'activités, des infrastructures etc. Un certain nombre d'autres sujets sont donc apparus et nous sommes dans une logique collective, quelle que soit l'artificialisation des sols à considérer.

Enfin il a été dit, même si cela revenait à la question du SCOT, que plutôt que de fixer des limites et des seuils, il faudrait être dans une logique de densification. Mais comment la réaliser ? Car il n'est pas si simple que cela de densifier, particulièrement dans les zones rurales, par rapport à l'urbanisme actuel des communes.

Voilà pour l'atelier 3. M. le Président, j'espère avoir été le plus fidèle possible.

**M. Michel CHAMPREDON**

Des remarques ? Beaucoup d'informations ont été données ce soir, je pense qu'il faut aussi digérer tout cela. Je vous propose d'arrêter là pour cette phase d'échanges sur le Livre Vert et d'aborder les deux délibérations à caractère financier et fiscal que nous avons ce soir.

---

## **Taxe sur les surfaces commerciales – Fixation du coefficient multiplicateur**

**M. Michel CHAMPREDON**

Christine Fessard va nous rapporter la délibération concernant la taxe sur les surfaces commerciales.

**Mme Christine FESSARD**

Je rappelle que la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) ne s'adresse qu'aux établissements de commerce qui ont un chiffre d'affaires supérieur à 460 000 € HT et une surface commerciale de plus de 400 m<sup>2</sup>, ce qui exclut un grand nombre de commerces.

En 2011, le GEA a perçu 1.2 M € au titre de cette TASCOM. 89 établissements sont redevables sur le GEA ; ils paient entre 959 € et 233 316 €. 67 établissements (soit les  $\frac{3}{4}$ ) sont redevables de moins de 10 000 €. Et seulement 6 établissements représentent plus de la moitié de la recette.

Nous n'avons pas le pouvoir de taux sur cette nouvelle recette fiscale. Toutefois, la loi de finances de 2010 nous donne la possibilité d'appliquer au montant un coefficient multiplicateur compris entre 0.8 et 1.2, et plus précisément, la première année, entre 0.95 et 1.05. Ensuite, il peut varier d'un maximum de 0.05 point chaque année.

Cette décision sur la TASCOM, nous ne pouvons la prendre qu'avant le 1<sup>er</sup> octobre, d'où la délibération de ce soir.

Plusieurs intercommunalités ont déjà pris des décisions : la CASE et la communauté de communes de Fécamp sont à 1.05 ; la CODHA (Le Havre) est passée à 1.10 puisque cela fait déjà une année que la décision a été prise.

Pour le GEA, si nous adoptons un coefficient de 1.05, cela nous ferait une recette supplémentaire de 60000€.

Voilà, M. le Président, ce qui est proposé ce soir.

**M. Michel CHAMPREDON**

Pas d'opposition ni d'abstention ? Merci.

**Le Conseil d'Agglomération, à l'unanimité :**

*☞ DECIDE, pour la première fois au titre de la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) perçue à compter de 2013, d'appliquer à son montant un coefficient multiplicateur, et **FIXE** ce coefficient multiplicateur à 1,05.*

-----C.I.T. DE MISEREY -

### **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères - Exonération**

**M. Michel CHAMPREDON**

La seconde délibération concerne le CIT, une délibération presque traditionnelle puisqu'il s'agit là d'un cas particulier.

**Mme Christine FESSARD**

Il s'agit de l'exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères que nous votons chaque année et qui doit effectivement passer en délibération.

**M. Michel CHAMPREDON**

Nous la votons parce que le CIT a son propre incinérateur, évidemment. Tel est l'aspect exceptionnel des choses.

M. Laheye.

**M. José LAHEYE**

Je ne voterai pas cette délibération. Je l'avais oubliée les années précédentes. Je pense que dans le cadre des services publics, même si le CIT a son propre incinérateur, nous avons un devoir de précaution, même si des contrôles sont effectués. Cela devrait être traité par le public. Chacun sinon va le faire petit à petit. Nous savons bien qu'il y a déjà des problèmes avec des incinérateurs publics, alors qu'est-ce que cela va être avec des incinérateurs privés, sans compter les aléas. Donc je ne voterai pas cette délibération.

**M. Michel CHAMPREDON**

Mme Buquet-Renollaud.

**Mme Sophie BUQUET-RENOLLAUD**

Il me semble qu'en ce qui concerne le CIT, ses déchets ne peuvent pas être incinérés par l'Agglomération parce qu'il s'agit de déchets qui nécessitent un circuit très particulier et très sécurisé ne rentrant pas dans les attributions de l'Agglomération.

**M. Michel CHAMPREDON**

Des déchets animaux.

**Mme Sophie BUQUET-RENOLLAUD**

Il est obligé par la loi d'avoir un circuit particulier lié aux déchets vivants.

**M. Michel CHAMPREDON**

Non, les déchets sont morts ! Sinon je manifeste !

Bref, les animaux sont morts. Des expériences sur les animaux sont faites pour les shampoings et les savons.

**M. José LAHEYE**

Je rappelle qu'il y a depuis quelques années des organismes publics habilités à faire ce travail. Pour ce type de déchets, animaux ou autres, il y a des organismes agréés.

**Mme Sophie BUQUET-RENOLLAUD**

Pas à l'Agglomération.

**M. José LAHEYE**

Mais des organismes publics existent.

**M. Michel CHAMPREDON**

Mme Cassius.

## **Mme Elisabeth CASSIUS**

Je pense qu'il y a plusieurs tris de déchets. Certains déchets ne peuvent pas nous être donnés car il s'agit d'animaux ou parce qu'ils sont dangereux mais il doit y avoir des déchets classiques qui doivent pouvoir être traités par l'Agglomération.

## **M. Michel CHAMPREDON**

Y'a-t-il des oppositions ? Deux oppositions : M. Laheye et Mme Cassius. Des abstentions ? Non. Merci.

## **Le Conseil d'Agglomération, à la majorité :**

☞ **EXONERE (moins deux voix contre) le CIT de Miserey de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'année 2013.**

---

## **INFORMATIONS**

### **M. Michel CHAMPREDON**

Ensuite, nous avons une information dans le cadre de la Charte forestière du territoire que nous avons votée il y a environ un an. Nous avons un certain nombre de fiches actions ; dont la n°6 sur l'amélioration des connaissances et la préservation des milieux naturels, fléchée à 90 000 € pour trois ans. L'Agglomération s'est inscrite dans le cadre de l'appel à projets du Ministère de l'Ecologie et nous avons été retenus.

Nous allons recevoir une subvention de 60 000 € par le Ministère (55%) ; le Conseil général nous accorde 18 000 € (13%) et la Région 16 000 € (12%).

Ce dossier sera donc subventionné à 80%. Nous aimons évidemment des dossiers comme celui-là.

En tous cas, il s'agit d'une information pour vous et d'une valorisation à caractère national puisqu'elle a lieu dans le cadre d'un appel à projets national. Il sera question de cette action dans certaines gazettes ou certaines réunions.

Nous vous tiendrons au courant de la suite de ce dossier.

### **M. Thierry COT**

L'Agglomération était déjà exemplaire puisque c'est la seule agglomération en France qui portait une Charte forestière de territoire.

### **M. Michel CHAMPREDON**

Très bien.

La dernière chose, vous l'avez eue sur table : il s'agit de la copie du courrier que j'ai envoyé au Président de la République concernant la cité Lafayette et de la copie du courrier que j'ai envoyé au Ministre des Transports concernant la déviation d'Evreux. Je tenais à vous informer de ces interpellations en direction des pouvoirs publics nationaux.

Chers collègues, la séance est terminée, je vous invite à nous retrouver autour d'un verre. Merci.

---

**La séance est levée à 20h25.**